DLP 16-7-84398018

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE " PAYS DE LA LOIRE "
10, Rue Le Nôtre - 49044 ANGERS CEDEX -Tél (41) 36.16.55



Grandes cultures

EDITION DE LA STATION " PAYS DE LA LOIRE "
Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée

BULLETIN N° 11 DU 11 JUILLET 1984 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

/ MAIS /

PYRALE DU MAIS -

LE VOL EST COMMENCE, MAIS L'ACTIVITE DE CE RAVAGEUR A ETE PERTURBEE PAR LA SECHERESSE, LES PLUIES ORAGEUSES ONT PERMIS AUX FEMELLES DE DEPOSER LEURS PONTES.

LA VEGETATION -

Elle s'étale du stade "9 - 10 feuilles" (0,70 m) pour les parcelles tardives au stade "apparition des panicules" (1 m 70) pour les plus précoces ; selon les régions et les dates de semis.

EVOLUTION DU VOL -

Le vol a débuté en élevages.

- le 20 juin à ANGERS et la ROCHE SUR YON
- le 22 juin au MANS.

On n'enregistre pas de différence notable entre les départements, ce qui est confirmé par le piégeage des papillons.

Actuellement, les papillons sont plus nombreux, mais le vol n'est pas terminé.

DEPOT DES PONTES -

Les conditions climatiques, l'hygrométrie en particulier, ont été défavorables aux femelles de pyrale, jusqu'aux pluies orageuses. Les comptages de pontes effectués en culture montrent qu'elles étaient :

- le 3 Juillet

inexistantes dans la sarthe et la mayenne. Très rares en Maine-et-Loire et en Vendée. Inexistantes en Loire Atlantiques.

- le 10 Juillet

moyennes en Maine-et-Loire et Vendée.
faibles en Sarthe, Mayenne et Loire Atlantique.

Elles seront importantes dans tous les départements dès maintenant et dans la semaine qui vient à la suite des pluies orageuses.

.../...

Publication Périodique Inscription à la CPPAP n° 1610 AD. Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur Gérant : C. Bain.

83

LUTTE CHIMIQUE CONTRE LA PYRALE

DANS LES ZONES COLONISEES PAR CE RAVAGEUR, VOIR BULLETIN N° 8, L'EMPLOI D'INSECTICIDES MICROGRANULES, APPLIQUES A UN STADE OPTIMUM DOIT RESTER LA METHODE DE BASE.

LE TRAITEMENT CLASSIQUE AVEC LES MICROGRANULES

VENDEE - LOIRE ATLANTIQUE - MAINE ET LOIRE ET SUD SARTHE

- début des interventions : le 16 Juillet
- fin des interventions : le 28 Juillet

SARTHE (sauf Sud) ET MAYENNE

- début des interventions : le 23 Juillet
- fin des interventions : le 2 Août

TOUS DEPARTEMENTS

- commencer par les parcelles les plus précoces.
- le bon positionnement du traitement avec les microgranulés se situe, aux dates de la fourchette donnée , et lorsque la culture atteint le stade végétatif "cornet" à "50 % des panicules sorties" c'est-à ce stade que la plante retient le maximum de granulés insecticides.

LE TRAITEMENT EN PULVERISATION -

Lorsque le maïs atteint 1 m à 1,20 m, l'agriculteur à la possibilité d'intervenir avec son pulvérisateur en utilisant des spécialités employées en pulvérisation, actuellement en autorisation provisoire de vente (publiées page 3).

Ces spécialités ont une rémanence suffisante pour être employées précocement.

Toutefois, il convient d'être prudent sur l'emploi de ces spécialités à base de pyréthrines de synthèse qui peuvent engendrer des pullulations de pucerons, difficilement contrôlables par la suite.

Le fait d'apporter une aphicide en mélange ne règle absolument pas le problème et les risques pris par l'agriculteur demeurent importants.

PUCERONS SUR MAIS -

Les récentes observations montrent une arrivée importante des pucerons sur le maïs.

Il s'agit à 95 % de "sitobion avenae" le puceron des épis sur blé.
à 5 % de "metopolophium dirhodum" puceron du feuillage sur blé.

Ces deux pucerons ne sont pas préoccupants du fait de l'action des prédateurs, coccinelles et syrphes qui ont une activité intense, jamais égalée jusqu'ici dans les Pays de la Loire, sur maïs.

Il convient de sauvegarder ces insectes auxiliaires, dont l'action pourra réguler les pucerons noirs du maïs "Rhopalosiphum padi"dont on note l'arrivée.

En conséquence, il ne faut pas intervenir contre les pucerons du maïs.

/ POMME DE TERRE / - TOUS DEPARTEMENTS -

MIDLIOU DE LA POMME DE TERRE

En raison de la période de sécheresse précédente, il est inutile d'intervenir contre cette affection.

SPECIALITES AUTORISEES A LA VENTE POUR LUTTER CONTRE LA PYRALE DU MAIS

Type de produit		Matières actives		Spécialités commerciales			
		Noms	Dose/ha	Noms	Firme	Teneurs	Dose/ha
Biologique		Bacillus thuringiensis		Bactospéine granulés	Covagri		30 kg
				Dipel gran.	Abbot		30 kg
CHIMIQUE	Granulés	Chlorpyriphos éthyl	375 g	Dursban 1,5 G	La Quinoléîne	1,5 %	25 kg
		Cyperméthrine	50 g	Ripcord G	Agrishell	0,2 %	25 kg
		Deltaméthrine	12,5 g	Decis MG	Procida	0,05 %	25 kg
		Etrimphos	750 g	Ekamet Gran.	Sandoz	5 %	15 kg
		Fenitrothion	750 g	Pirizol	Ciba-Geigy	3 %	25 kg
				Sumifène granulés	Pépro	3 %	30 kg
		Parathion éthyl	625 g	Ecadion gran.	Sédagri	2,5 %	25 kg
			625 g	Ekatox gran.	Sandoz	2,5 %	25 kg
			625 g	Kriss 2,5 G	La Littorale	2,5 %	25 kg
		Perméthrine	75 g	Perthrine MG	Sopra	0,3 %	25 kg
		Phoxime	1250 g	Agridine 5 G	Sédagri	5 %	25 kg
			625 g	Ditox spécial maîs	Sédagri	2,5 %	25 kg
			1250 g	Volaton 5	Bayer	5 %	25 kg
			625 g	Volaton 2,5	Bayer	2,5 %	25 kg
		Profenophos	1250 g	Pirizol Super	Ciba-Geigy	5 %	25 kg
			750 g	Pirizol Super 3 G	Ciba-Geigy	3 %	25 kg
		Tetrachorvinphos	1500 g	Gardona G5	Agrishell	5 %	30 kg
		Triazophos	500 g	Hostathion G 2	Hoechst	2 %	25 kg
	Liquides	Deltaméthrine	18 g	Decis	Procida	25 g/l	0,8 L
		Fenvalerate	150 g	Sumicidin 10	Agrishell	100 g/l	1,5 L
		Cyperméthrine	75 g	Cymbush	Sopra	100 g/l	0,75 L
			75 g	Kafil Super	La Quinoléîne	100 g/l	0,75 L
			75 g	Ripcord 5	Agrishell	50 g/l	1,5 L

84